



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2024

Présents :

Monsieur le Maire : Michel HUTASSE

Messieurs les Adjointes : Bruno STELMASZYK - Brigitte LECOURT

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Stéphane BONNEVIE, Patrick BUACHE, Sylvain CAPIAUX, Florence CUILIER, Elyette DUCHATEL, Benoît GRIFFAUT, Jackie HUTASSE, Lydie HUET, Corinne TROUILLE

Absents : NOIRET Gilles (excusé) PEREIRA Hugues (excusé) Pouvoir à Monsieur Michel HUTASSE
Charlie HIVET

Secrétaire de séance : Mme Corinne TROUILLE

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 1er juillet 2024 ;
- Délibération pour organisation du temps de travail pour la commune de Mailly-Champagne ;
- Délibération pour demande de subvention au Fonds de soutien auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux de l'église, tranche 2, 3, 4.
- Délibération pour demande de subvention au Fonds de soutien auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux de remplacement de la chaudière de la mairie et de l'école.
- Présentation du projet et des devis pour l'installation d'une borne d'informations tactile.

1/ Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal du 1er juillet 2024

Lu et Validé

Observation : Néant

Signatures des Membres présents

DELIBERATIONS	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	Abstentions	Observations	N°Délibération
Projet de délibération portant organisation du temps de travail	13	0	0		25/2024
Demande d'octroi de fonds de soutien aux investissements communaux à la C.U.G.R pour le remplacement de la chaudière Mairie - Ecole Programme 2025	13	0	0		27/2024
Demande d'octroi de fonds de soutien aux investissements communaux à la C.U.G.R pour les travaux de restauration de l'église tranche 2-3-4	13	0	0		28/2024

Ordre du jour :

Points abordés :	Décisions / Responsables
<p>1. Délibération N° 25/ 2024 pour organisation du temps de travail pour la commune de Mailly Champagne.</p> <p>Monsieur le Maire rappelle aux membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ que la durée annuelle légale de travail pour un agent de la collectivité travaillant à temps complet est 1607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) ✓ Que dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail au sein des services de la commune, est fixée de la manière suivante : Du lundi au Vendredi : 35 heures sur 5 jours - plage horaire : 8 heures -18 heures. Pose méridienne obligatoire de 30 minutes minimum. ✓ La journée de solidarité est assurée selon la modalité suivante 1 jour férié précédemment chômé à l'exclusion du 1er mai, ou toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées à l'exclusion des jours de congé annuel. <p>2. Délibération N° 27/2024 pour demande de fonds de soutien pour la chaudière Mairie-Ecole Montant des travaux arrêtés à la somme de 48504.00 € HT. Programme 2025</p>	

3. Délibération N° 28/2024 pour demande de fonds de soutien travaux église tranche 2-3-4 pour un montant de 1 863 890.14 € HT : programme 2024

4. Présentation du projet et des devis pour l'installation d'une borne d'information tactile

3 devis ont été faits par les sociétés :

- ✓ ACE Collectivité, taille 49 pouces, prix TTC : 12 126 €
- ✓ Champagne Repro, taille 49 pouces, prix TTC : 13 590 €
- ✓ ID2SON, taille 46 pouces, prix TTC : 15 598,80 €

A voir : le prix de la maintenance informatique et ce qui est compris dans la location et dans l'achat.

Compte rendu de la commission fêtes et cérémonies du 03/07/24 :

Repas des anciens prévu le 23/11/24, mais il faudra peut-être revoir la date, afin de pouvoir trouver une animation.

La sortie qui était prévue au "K" est compromise, car il y a déjà beaucoup de réservation dans cet établissement à cette date.

Mme Lydie HUET est chargée de contacter des 2 traiteurs

Questions diverses :

1° Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que les travaux concernant le chemin des roses sont terminés
Le chemin sera bloqué jusqu'au vendredi 6 septembre

2° Un emplacement pour le covoiturage est prévu dans la rue de la Libération (décision du Grand Reims)

3° après un accord sur le devis pour les haies autour du terrain de foot
La commande des plants vient d'être adressée au pépiniériste
Les travaux seront normalement effectués en octobre

4° Monsieur le Maire a reçu un mail le 27 août de M. Régis BONTROND, responsable d'opération au sein du service d'archéologie du Grand Reims, pour une demande de prospection pedestre durant l'hiver, pour l'étude des terres cuites architecturales (tuiles, briques) avec ramassage en surface.

Il est proposé à un ou plusieurs membres du conseil municipal d'y participer s'ils le souhaitent.

5° Il faut changer le tourniquet du jardin d'enfants (derrière la médiathèque), 5 devis ont été faits

C'est celui de 2065 € HT qui a été retenu ; c'est le même tourniquet que le précédent

Un membre du conseil a proposé de mettre une caméra factice pour éviter les dégradations

6° Le trail passe à Mailly le 12/10/24

Le ravitaillement et le service médical se trouveront à la salle de sports .Les organisateurs de cet événement ont besoin de bénévoles

7° L'édition du Signe propose une BD personnalisée "jeunes et citoyens" pour Mailly- Champagne

Le prix de revient pour 100 livres est égal à 1925 €

Proposition non retenue.

8° Réunion à programmer pour définir l'emplacement des statues et des tableaux dans l'église

A revoir aussi avec l'architecte pour l'éclairage intérieur et extérieur de l'église

9° Les coteaux propres devraient se faire cette année ; date à définir

Fin de séance à 21H15

Prochaine réunion le lundi 14 octobre 2024

Handwritten signatures in blue ink:
- A large signature on the left, possibly "Futone".
- A signature in the middle, possibly "Hilasse".
- A signature on the right, possibly "Cepreex".
- A signature below "Cepreex", possibly "griffon".
- A signature on the far right, possibly "Cepreex".
- A signature below "Cepreex", possibly "Blasines".